



RAPPORT ANNUEL SCP/RAC

2013



Centre d'Activités Régionales
pour la Consommation et la
Production Durables



Generalitat de Catalunya
**Departament de Territori
i Sostenibilitat**

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------------|--|----|
| I. | Présentation | 3 |
| II. | Principaux accomplissements | 4 |
| III. | Rapport d'activités 2013 | 5 |
| 1. | Soutien aux pays méditerranéens pour l'intégration de la consommation et de la production durables (CPD) dans les politiques de développement régionales et nationales | 5 |
| 2. | Activités de renforcement des capacités en matière de CPD | 6 |
| 3. | La CPD dans la gestion durable des zones côtières | 7 |
| 4. | Prévention et gestion des produits chimiques toxiques | 8 |
| 5. | Promotion de l'éco-entrepreneuriat | 10 |
| 6. | Éco-efficacité dans les secteurs productif et industriel | 10 |
| 7. | Actions visant à soutenir la société civile méditerranéenne en matière de CPD | 12 |
| 8. | Activités de renforcement des capacités afin de mettre en œuvre les achats publics durables dans les universités | 13 |
| 9. | Gouvernance | 14 |
| 10. | Communication institutionnelle | 16 |
| 11. | Protocoles d'accord | 19 |
| 12. | Actions pour la collecte de fonds externes | 20 |
| IV. | Annexes | 22 |

I. PRÉSENTATION

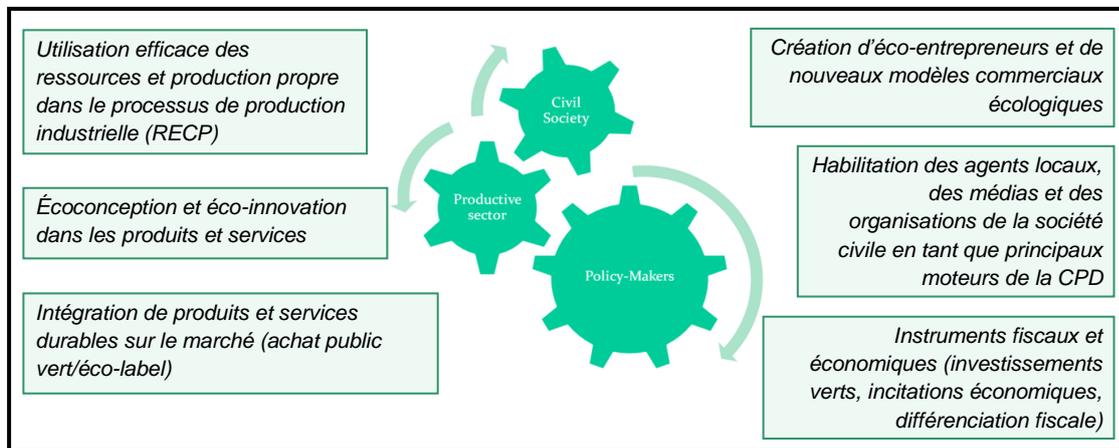
La consommation et la production durables (CPD) consistent à mettre en œuvre diverses mesures impliquant les décideurs politiques ainsi que les entreprises et la société civile pour redéfinir la manière dont les biens et services sont produits et consommés, permettant ainsi de revitaliser le développement industriel et socioéconomique vers des économies qui utilisent efficacement les ressources et qui sont socialement inclusives.

plans de travail du PAM et de la Convention de Stockholm pour ce biennium.

Le contenu du rapport a été défini en accord avec les lignes directrices des actions que le Centre est en train de développer :

- Soutien aux pays méditerranéens pour l'intégration de la CPD dans les politiques de développement régionales et nationales

Figure 1 : Les parties prenantes clés de la CPD et ses principales mesures



Le Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables (SCP/RAC) est un centre de coopération internationale avec les pays méditerranéens en matière de développement et d'innovation du secteur productif et de la société civile, à partir de modèles de consommation et de production plus durables. Le SCP/RAC opère en tant qu'un des centres régionaux d'activités du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) pour la protection et le développement du bassin méditerranéen, et en tant qu'un des centres régionaux de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP), tous deux faisant partie du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

- Activités de renforcement des capacités en matière de CPD
- Prévention et gestion des produits chimiques toxiques
- Promotion de l'éco-entrepreneuriat
- Éco-efficacité dans les secteurs industriel et productif
- Actions visant à soutenir la société civile méditerranéenne en matière de CPD
- Activités de renforcement des capacités afin de mettre en œuvre les achats publics durables dans les universités

Ce rapport traite des activités réalisées par le SCP/RAC en 2013 dans le cadre de l'exécution de son plan de travail 2012-2013, qui fait partie des

Au début de chaque chapitre, vous trouverez des informations sur les activités du programme de travail PAM pour la période 2012-2013 qui ont été réalisées.

II. PRINCIPAUX ACCOMPLISSEMENTS

- Les parties contractantes de la Convention de Barcelone ont demandé au SCP/RAC de soutenir l'élaboration d'un plan d'action sur la CPD pour la Méditerranée lors de la dernière Conférence des parties qui s'est tenue à Istanbul.
- Préparation de la première version d'une feuille de route sur la CPD pour la Méditerranée, révisée par la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et par les points focaux nationaux du SCP/RAC.
- Les parties contractantes de la Convention de Stockholm ont décidé de renouveler pour deux ans le mandat du Centre en tant que Centre régional pour la Convention de Stockholm lors de la 6e Conférence des Parties.
- Approbation du programme de travail 2014-2015 du PNUE/PAM incluant un thème spécial sur la CPD conduit par le SCP/RAC.
- Approbation par les parties contractantes d'une allocation annuelle de 50 000 € du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée afin de couvrir les frais structurels du SCP/RAC.
- Mise à jour du nom du Centre maintenant appelé Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables (SCP/RAC), par décision des parties contractantes de la Convention de Barcelone.
- Approbation de la composante de démonstration du programme SWITCH-Med financé par la Commission européenne, à partir de 2014 et pour une période de 4 ans. Cette composante financera le SCP/RAC à hauteur de 7,5 millions d'euros afin de développer un programme de formation et de soutien pour les éco-entrepreneurs et la société civile, de créer et mettre en œuvre des activités pilotes sur la CPD dans les pays de la région MENA, et de coordonner la communication et la création de partenariats stratégiques du programme SWITCH-Med.
- Présentation au secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UPM) de la proposition de projet élaborée par le SCP/RAC, l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) intitulée « Med ReSCP : Promotion de l'adoption de modèles de consommation et de production durables post Rio+20, en particulier l'efficacité des ressources, dans la région méditerranéenne », dans l'espoir qu'elle soit étiquetée en tant que projet UPM en 2014.

III. RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

1. Soutien aux pays méditerranéens pour l'intégration de la consommation et de la production durables dans les politiques de développement régionales et nationales

Conformément aux activités 1.2.1, 1.2.2 et 5.1.3 du programme de travail 2012-2013 du PAM¹ (ci-après dénommé PdT 2012-2013 du PAM), l'un des principaux objectifs du SCP/RAC est d'encourager le développement d'une Méditerranée durable grâce à une meilleure intégration de la consommation et de la production durables (CPD) dans le cadre de la gouvernance régionale et dans les politiques nationales des pays méditerranéens.

Préparation d'un plan d'action sur la CPD pour la Méditerranée

Le SCP/RAC a lancé un ensemble d'activités qui serviront de travail préliminaire pour le développement d'un plan d'action sur la CPD en Méditerranée.



Ces activités ont été développées à travers le [programme SWITCH-Med](#)², un programme financé par la Commission européenne (CE) dans le cadre de l'Instrument européen de voisinage et de partenariat (IEVP), dont le but est d'encourager les pays méditerranéens à adopter des modèles de CPD.

¹ Veuillez nous contacter si vous souhaitez en savoir plus sur le programme de travail 2012-2013 du SCP/RAC

² <http://www.switchmed.eu/en>

Tout d'abord, avec le soutien du Département de technologie, d'industrie et d'économie du PNUE (PNUE/DTIE), le Centre a réalisé des missions de repérage en Algérie, en Égypte, en Israël, en Jordanie, au Liban, au Maroc, en Palestine et en Tunisie pour collecter des informations sur les politiques de CPD, sur les priorités nationales de CPD, et pour réaliser une première évaluation des besoins de renforcement des capacités.

Dans l'ensemble, les missions de repérage ont confirmé l'intérêt pour la CPD et ont révélé le besoin d'associer les actions CPD à d'autres priorités nationales telles que l'emploi, la santé et le développement économique.

De même, le Centre a préparé deux documents de référence: un rapport de référence pour la préparation de la feuille de route sur la CPD en Méditerranée intitulé « La CPD, pierre angulaire de la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses protocoles », et une version provisoire de la feuille de route sur la CPD en Méditerranée.

Ces documents, qui seront étoffés au cours de l'année prochaine, constitueront les documents de référence pour l'élaboration d'un plan d'action et d'une feuille de route sur la CPD pour la Méditerranée. Ces éléments ont été formellement requis au secrétariat du PNUE/PAM et au SCP/RAC, suite à la décision IG.21/10³ prise par les Parties contractantes de la Convention de Barcelone. Ces deux documents devraient être soumis à approbation lors de la prochaine COP en 2015.

Parallèlement à ces actions, le Centre a commencé à élaborer le contenu du « SCP Toolkit for Policy Makers » afin d'aider les décideurs politiques méditerranéens à intégrer la CPD dans les secteurs clés de l'économie nationale, et à préparer une première ébauche avec 15 idées de projets pour les activités de démonstration de CPD⁴. Ces idées de projets sont axées sur des priorités identifiées dans le cadre de la Convention de Barcelone, telles que l'industrie alimentaire, le tourisme, la

³ Cf. annexe 1

⁴ Veuillez nous contacter si vous souhaitez en savoir plus sur les activités de démonstration en matière de CPS

fabrication de biens, le logement, la construction et la mobilité.

Afin de mener à bien toutes ces activités, le Centre a mis en place un groupe d'experts méditerranéens sur la CPD (MSEG), composé de 6 experts de haut niveau représentant différentes régions de la Méditerranée, et capables de : (i) comprendre les intérêts particuliers de la région méditerranéenne, (ii) couvrir les secteurs concernés par la Convention de Barcelone et leurs priorités, et (iii) conseiller sur la manière de fonder les réformes.

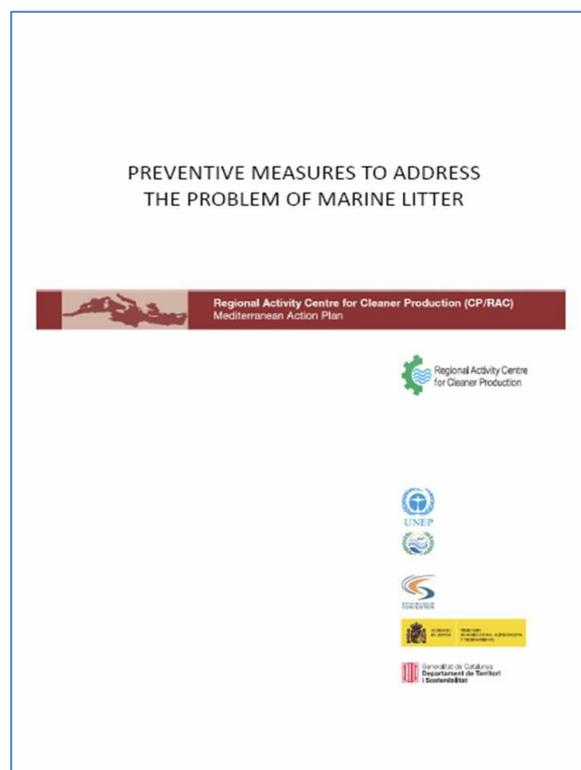
De plus, le Centre a commencé ses activités associées à la communication du programme SWITCH-Med, notamment la création du logo du programme et du site Internet www.switchmed.eu ainsi que du réseau d'action pour un échange et un partage efficace des informations avec les parties prenantes.

Soutien dans la préparation du Plan régional sur les déchets marins

Au cours de la dernière COP de la Convention de Barcelone, les parties contractantes ont adopté un plan régional sur la prévention et la gestion des déchets marins dans le cadre de l'article 15 du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution provenant de sources situées à terre de la Convention de Barcelone. Le Plan régional prévoit des mesures et des objectifs pour éviter les déchets marins dans la Méditerranée et pour retirer, dans la mesure du possible, les déchets marins présents dans la mer et dans les zones côtières, conformément aux normes et approches internationales reconnues.

Le SCP/RAC a participé, avec le Programme pour l'évaluation et la maîtrise de la pollution (MEDPOL), à l'élaboration de l'avant-projet de ce plan régional, en introduisant des mesures de CPD pour la prévention des déchets marins dans l'article 95 du plan susmentionné.

À cet égard, le Centre a élaboré et publié un document intitulé «[Mesures préventives pour résoudre le problème des déchets marins](#)» qui a servi de document de référence technique. Le document propose des approches et des opportunités pour encourager les initiatives CPD qui pourraient aider à convertir les effets négatifs des déchets marins en opportunités économiques. Ainsi, la prévention contre les déchets marins offre de nombreux avantages, notamment en termes écologiques, de création d'emplois, de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), etc.



Par ailleurs, le Centre et le MEDPOL ont organisé une [réunion d'experts en déchets marins](#) désignés par leur gouvernement, qui s'est tenue les 17 et 18 mai dans les bureaux de l'Agence catalane des déchets à Barcelone en Espagne, et dont l'objectif était de revoir l'avant-projet du plan régional.

2. Activités de renforcement de capacités sur la CPD

Conformément à l'activité 5.1.3 du PdT 2012-2013 du PAM, le SCP/RAC a développé une série

⁵ Cf. annexe 2

d'activités de formation pour des représentants du secteur public, des entreprises et de la société civile de la région méditerranéenne, en matière de CPD et de prévention et réduction de la pollution.



Ce travail a été réalisé dans le cadre de l'[initiative Horizon 2020](#)⁶, un programme financé par la Commission européenne dans le cadre de l'IEVP, dont l'objectif est de dépolluer la Méditerranée d'ici 2020.



Le Centre a organisé sept activités de formation :

- Une séance de [formation nationale sur l'économie verte](#) axée sur une utilisation efficace des ressources au sein de plusieurs secteurs de développement (industrie, hôtellerie et construction), qui s'est tenue du 28 au 30 avril à Amman (Jordanie). Elle a rassemblé 60 participants issus de ministères, d'entreprises, d'ONG et d'experts en durabilité.
- Une [séance nationale de formation sur l'économie verte et la croissance verte](#) qui a eu lieu les 4 et 5 juin au Caire (Égypte), et qui a rassemblé 50 participants représentant différents ministères, entreprises, institutions académiques et ONG.

⁶ <http://www.h2020.net/fr.html>

- [Deux séances nationales de formation technique](#) à Tel Aviv (Israël): la première axée sur les politiques d'évacuation des eaux usées industrielles (28 et 29 mai) et la deuxième sur l'analyse du cycle de vie pour promouvoir l'écoconception (18 et 19 juin). Ces deux séances de formation ont rassemblé plus de 100 participants issus de ministères, agences de réglementation, entreprises et ONG.



- Une [visite d'étude de sites industriels éco-innovants](#) pour 15 délégués issus de différents ministères et associations professionnelles, et des consultants marocains, du 17 au 19 septembre à Marseille (France).

- Une [séance de formation sous-régionale sur les finances vertes](#) qui s'est tenue à Tunis (Tunisie) les 1er et 2 octobre. L'événement a rassemblé environ 30 agents de la fonction publique et représentants commerciaux marocains, algériens et tunisiens.

- Une [séance de formation régionale sur la production alimentaire durable](#) qui s'est tenue à Barcelone (Espagne) du 13 au 15 novembre, et qui a rassemblé 40 participants issus de 10 pays du sud de la Méditerranée.

3. La CPD dans la gestion durable des zones côtières

Conformément à l'activité 2.1.3 du PdT 2012-2013 du PAM, le SCP/RAC a travaillé en collaboration avec le Centre d'activités régionales pour le Programme d'actions prioritaires (ci-après

CAR/PAP) dans le développement du Programme de gestion des zones côtières (CAMP) conduit par cette organisation.

CAMP Levante de Almería

[CAMP Levante de Almería](http://www.camplevantedealmeria.com/en/content/camp-levante-de-almeria)⁷ a été mis en place au cours de la période 2010-2013 dans le but de mettre en œuvre un plan de développement durable pour la côte d'Almería, en tenant compte des défis spécifiques de cette région.

Le SCP/RAC était l'une des agences responsables de la mise en œuvre des activités de promotion de la durabilité de la pêche, l'agriculture, le tourisme et l'industrie. De plus, le Centre a organisé des séances de formation sur plusieurs sujets en rapport avec la CPD, tels que les achats publics durables, les meilleures pratiques pour organiser des événements verts et les comportements responsables des consommateurs.



Le 4 février, le SCP/RAC a participé à l'événement de clôture du projet, au cours duquel le cadre réglementaire pour le développement durable a été présenté aux autorités compétentes. Ce document présentait une stratégie participative élaborée au cours du projet, enjoignant toutes les parties prenantes de la côte à se rassembler afin de créer ensemble un avenir durable pour la côte de Levante de Almería.

⁷ <http://www.camplevantedealmeria.com/en/content/camp-levante-de-almeria>

CAMP Monténégro

En 2013, le SCP/RAC a travaillé sur la planification et le développement des actions convenues dans le cadre du CAMP Monténégro en collaboration avec les associés au projet, le Centre d'activités régionales pour les aires spécialement protégées (CAR/ASP) et le CAR/PAP. Les activités qui seront mise en place en 2014 consisteront à développer une étude en analysant comment l'écotourisme peut être intégré dans les bouches de Kotor, et à organiser un atelier sur l'éco-entrepreneuriat axé sur le développement local de l'écotourisme dans ce même endroit.



4. Prévention et gestion des produits chimiques toxiques

En tant que Centre régional de la Convention de Stockholm, les activités de soutien du SCP/RAC aux pays méditerranéens comprennent des actions spécifiques pour la prévention et la gestion rationnelle des chimiques toxiques. Les activités réalisées par le Centre en 2013 correspondaient aux activités 1.2.2 et 4.2.1 du PdT 2012-2013 du PAM.



Activités de sensibilisation et de renforcement des capacités sur la gestion écologiquement rationnelle des polychlorobiphényles (PCB) dans les compagnies nationales d'électricité

Le SCP/RAC a organisé deux activités de renforcement des capacités, une en [Turquie](#) (du 15

au 19 juillet) et l'autre en [Bosnie-Herzégovine](#) (du 23 au 26 septembre) sur la gestion écologiquement rationnelle des polychlorobiphényles (PCB) dans les compagnies nationales d'électricité.

Ces activités faisaient partie du [projet MedPartnership](#)⁸ auquel le SCP/RAC participe. Il s'agit d'un projet conduit par le PNUE/PAM et financé par le FEM (Fonds mondial pour l'environnement). Elles ont été spécifiquement développées dans le cadre de la sous-composante du projet sur la gestion écologiquement rationnelle des équipements, des stocks et des déchets contenant ou étant contaminés par des PCB dans les compagnies nationales d'électricité des pays de la Méditerranée.



Les ateliers comprenaient des séances théoriques sur la gestion des PCB et des séances pratiques avec un analyseur de PCB utilisé dans les tests effectués dans les centrales électriques de chaque pays. Les activités de formation étaient spécialement orientées vers le personnel gouvernemental, les employés et représentants de gouvernements, de ministères, de laboratoires et de compagnies d'électricité et de déchets, entre autres, et ont rassemblé plus de 100 participants. En outre, le Centre a également aidé le MEDPOL à mettre en œuvre quatre missions d'inventaire des PCB en Bosnie-Herzégovine, en Égypte et en Turquie.

⁸ <http://www.themedpartnership.org/>

À la fin de l'année, le SCP/RAC a commencé à organiser deux ateliers supplémentaires sur la gestion des PCB qui auront lieu en Albanie et en Égypte en 2014, et à mettre en œuvre plus de missions d'inventaire des PCB.

Le Centre met également au point du matériel pédagogique⁹ pour renforcer les capacités et informer sur l'importance de la gestion écologiquement rationnelle de l'équipement avec des PCB : une vidéo de sensibilisation aux PCB en anglais sera disponible en février 2014, et un manuel sur les PCB pour les propriétaires et les décideurs politiques seront publiés en mars 2014.



Assistance aux pays pour la gestion écologiquement rationnelle des sites contaminés par le mercure

Dans le cadre du Plan régional du mercure de la Convention de Barcelone, le MEDPOL et le SCP/RAC ont décidé que le Centre préparerait le document « Guide sur les meilleures pratiques environnementales (MPE) pour la gestion écologiquement rationnelle des sites contaminés par le mercure ».

Ce Plan régional du mercure a été élaboré dans le cadre du Protocole relatif à la protection de la mer Méditerranée contre la pollution provenant de sources situées à terre de la Convention, et a pour objectif de réduire la pollution au mercure dans la Méditerranée.

⁹ <http://pcbsmed.org/>

Le guide servira de document de référence pour les pays méditerranéens qui doivent entreprendre des activités de dépollution du mercure conformément au plan régional susmentionné. Il présente des collaborations techniques extraites de cas emblématiques de dépollution qui pourraient servir d'exemple des MPE. Le centre a bénéficié du soutien du Centre technologique espagnol pour la dépollution du mercure (CNTDM) d'Almadén, qui a apporté son expertise en matière de projets de dépollution du mercure.

5. Promotion de l'éco-entrepreneuriat

Dans le cadre de l'activité 5.1.2 du PdT 2012-2013 du PAM, le SCP/RAC fournit des outils aux éco-entrepreneurs pour transformer leurs idées en entreprises vertes et pour créer localement de nouveaux emplois verts.

Ateliers de formation pour les éco-entrepreneurs

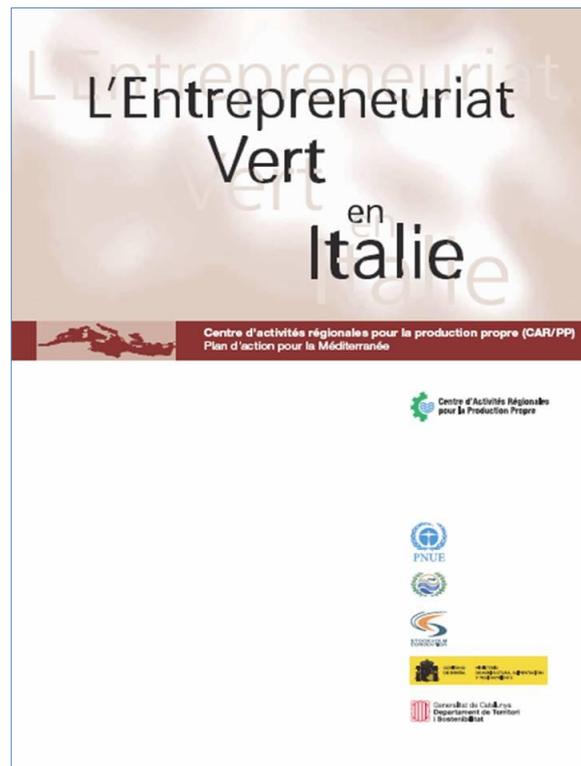
Le SCP/RAC et l'organisation Incubaeco ont organisé ensemble deux ateliers sur l'éco-entrepreneuriat en Espagne, un à [Madrid](#) (du 1er au 5 avril) et l'autre à [Barcelone](#) (du 1er au 5 juillet). L'objectif de ces ateliers était d'encourager les projets d'éco-entrepreneuriat à un stade initial.

Cette formation offrait des séances théoriques et pratiques permettant aux 40 participants de travailler avec les formateurs sur le développement de leurs plans d'affaires durables. Les deux séances se sont déroulées conformément à la méthodologie du SCP/RAC visant à créer des solutions commerciales vertes et inclusives.



State of the art de l'éco-entrepreneuriat dans les pays méditerranéens

Le Centre a publié le document « [L'entrepreneuriat vert en Italie](#) », disponible en anglais et en français. Ce document analyse les atouts et les enjeux du pays en termes d'éco-entrepreneuriat.



Atelier sur l'écoconception au Forum du Jeune Entrepreneur

Au cours du Forum du Jeune Entrepreneur qui s'est tenu à Marrakech les 16 et 17 mai, le SCP/RAC a organisé un atelier thématique pour présenter le concept de l'écoconception à travers des cas d'écoconception réussis.

Le principal objectif du forum organisé par la Fondation du Jeune Entrepreneur consistait à étudier la relation entre l'entrepreneuriat et l'emploi, en particulier dans les zones rurales.

6. Éco-efficacité dans les secteurs industriel et productif

Conformément à l'activité 4.2.1 du PdT 2012-2013 du PAM, le SCP/RAC a mis en place des actions pour aider les secteurs industriels clés de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie à prévenir et réduire la pollution au moyen de l'identification, l'évaluation et la sélection des meilleures techniques disponibles (MTD).

Les activités du SCP/RAC ont été développées dans le cadre du [projet BAT4MED](#)¹⁰ (meilleures techniques disponibles pour la Méditerranée), coordonné par l'Institut andalou de technologie (IAT) et financé par des fonds européens à travers le 7e Programme-cadre de recherche et de développement. Le projet visait à analyser l'impact potentiel de l'introduction du concept européen de prévention et de réduction intégrés de la pollution (IPPC) dans la Méditerranée, pour une meilleure protection écologique et sanitaire face aux activités industrielles des pays méditerranéens.



En tant que partenaire de premier plan du lot de travaux de diffusion du BAT4MED, le SCP/RAC a réalisé les activités suivantes :

- Participation à la [deuxième réunion du groupe d'experts](#) du projet, à Bruxelles le 6 février, pour valider les rapports sur les meilleures techniques disponibles (MTD) élaborés par VITO et SSSUP, avec l'aide des groupes de travail technique nationaux des pays méditerranéens partenaires (Maroc, Tunisie et Égypte) dans les secteurs du textile et laitier. Au cours de la réunion, les experts ainsi que les partenaires européens du projet ont

évoqué les principaux aspects techniques de ces documents dont le but est d'encourager la mise en œuvre des meilleures techniques disponibles dans les pays méditerranéens participant au projet.

- Organisation des [événements de clôture du projet](#) dans les trois pays méditerranéens partenaires : au Caire (Égypte) le 21 mai 2013, à Tunis (Tunisie) le 28 mai et à Casablanca (Maroc) le 30 mai. Les parties prenantes des institutions officielles telles que les agences de protection de l'environnement ou les ministères de l'Environnement et de l'Industrie, ainsi que les représentants du secteur privé ont été invités à participer à ces événements. L'objectif principal était de présenter aux parties prenantes nationales le travail effectué par l'équipe du BAT4MED pour adapter et mettre en œuvre l'IPPC dans les pays méditerranéens. Chaque responsable de lot de travail a présenté le travail effectué au cours des trois années qu'a duré le projet, et a donné des exemples de résultats précis obtenus dans le pays concerné.

- Révision de la version anglaise des rapports MTD pour les secteurs laitier et textile de l'Égypte, du Maroc et de la Tunisie. Ces rapports résumaient les tentatives d'identification des meilleures techniques disponibles dans les pays méditerranéens partenaires (PMP) par BAT4MED. Les rapports MTD du Maroc et de la Tunisie ont également été traduits en français.



- Publication de la 5e newsletter semestrielle de BAT4MED, informant les parties prenantes

¹⁰ <http://www.bat4med.org/fr>

identifiées des dernières actualités à propos du projet et des événements à venir.

- Participation à la 16e Table ronde européenne sur la consommation et la production durables (ERSCP) à Istanbul (Turquie) du 4 au 7 juin. Cette conférence a été l'occasion pour l'équipe du BAT4MED de présenter un deuxième article scientifique rédigé dans le cadre du projet, et de prendre part à une discussion sur les possibilités de créer des liens et des synergies entre les projets existants et les initiatives CPD en Méditerranée, et de repérer les lacunes.



- Organisation du dernier événement du projet BAT4MED intitulé « Événement international sur la prévention et la réduction intégrées de la pollution (IPPC) dans la région méditerranéenne ». Cet événement a rassemblé les parties prenantes des domaines de la prévention et de la réduction de la pollution, ainsi que celles du secteur privé et des institutions internationales, pour discuter de l'applicabilité du schéma IPPC dans la Méditerranée, avec pour base les résultats du projet. L'événement a eu lieu le 27 juin en Jordanie.

- Préparation du plan final pour l'utilisation et la diffusion de l'avant-plan résumant la stratégie de communication adoptée par les partenaires au cours du projet, afin d'assurer sa diffusion et sa visibilité. Il quantifie également l'impact que la stratégie a eu tout au long de la vie du projet. Ce document est un livrable du projet au bailleur, la Commission européenne.

7. Actions visant à soutenir la société civile méditerranéenne en matière de CPD

Conformément à l'activité 5.1.4 du PdT 2012-2013 du PAM, le SCP/RAC a pour but de sensibiliser la société civile en lui fournissant les informations et les enseignements requis sur la consommation durable pour qu'ils puissent prendre des décisions averties, et adopter des habitudes de consommation ainsi que des modes de vie plus durables.

ConsumpediaMed : consommation intelligente en Méditerranée

En juin 2013, le SCP/RAC a lancé une version améliorée de [ConsumpediaMed - Smart Consumption in the Mediterranean](http://www.consumpediamed.com/)¹¹, la plateforme en ligne sur la consommation et les modes de vie durables en Méditerranée.

La structure du site Internet a été mise à jour, donnant ainsi plus de visibilité à la carte de certaines initiatives prises en Espagne, en Italie, au Maroc et en Turquie pour une consommation et des modes de vie durables. L'objectif est de permettre aux utilisateurs de trouver facilement les initiatives CPD qui ont lieu dans la région méditerranéenne.



Cette année, le SCP/RAC a axé ses recherches sur l'obtention d'informations et d'initiatives pour une consommation et des modes de vie durables en

¹¹ <http://www.consumpediamed.com/>

Turquie. De ce fait, le Centre a publié 80 nouvelles initiatives CPD conduites par les secteurs public et privé, des ONG et d'autres organisations de la société civile, et a partagé deux interviews de deux organisations majeures, Zumbara et Bugday. Leur travail est basé sur des modes de vie écologiques et une consommation coopérative.

La mise à jour de ConsumpediaMed a été officiellement présentée aux points focaux nationaux du SCP/RAC lors de la réunion des points focaux en juin.

Éducation sur la consommation et la production durables

Le SCP/RAC a publié une nouvelle version du [Manuel pour l'éducation sur la consommation et la production durables](#), élaboré pour sensibiliser et éduquer la société civile méditerranéenne en matière de CPD, en espagnol, en anglais et en français.



De plus, le Centre a participé pour la troisième fois au [camp de jeunes Atlantis](#), organisé par le Centre pour la coopération en Méditerranée (CCM), la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge. Cette édition a eu lieu à Jahorina en Bosnie-Herzégovine du 30 juin au 7 juillet. De jeunes bénévoles de 18 à 28 ans de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge en Méditerranée y ont participé.

Vingt-deux jeunes participants ont assisté à l'atelier du SCP/RAC « Consommation durable et genre », au cours duquel de nombreux concepts ont été présentés tels que le cycle de vie des biens

de consommation, les modèles de consommation durable et les modes de vie durables.



8. Activités de renforcement des capacités afin de mettre en œuvre les achats publics durables dans les universités

Comme énoncé dans l'activité 5.1.6 du PdT 2012-2013 du PAM, le SCP/RAC fournit une assistance technique aux pays méditerranéens pour intégrer des critères de durabilité dans le processus d'achat des institutions publiques.



Conformément à cet objectif, le Centre a continué à réaliser les activités dépendant du projet « Mise en œuvre d'une stratégie d'achat public durable (APD) à l'université de Malte », dont l'objectif était d'intégrer des critères d'achat durables dans l'université. De ce fait, le SCP/RAC a contribué à la préparation des versions provisoires de la Politique d'achat public durable et du Plan d'action pour

l'APD. Il a également organisé un [atelier sur le campus de La Valette](#) le 17 janvier afin de présenter les documents susmentionnés tout en formant le personnel universitaire approprié sur la notion d'APD.

Les séances de formation ont sensibilisé les participants non seulement sur l'APD et la description du projet, mais aussi sur d'importants sujets liés à l'APD tels que les sources d'information, les normes d'éco-labellisation et les approches du cycle de vie.



9. Gouvernance

En plus de ses activités principales, en 2013 le SCP/RAC a su assumer les responsabilités institutionnelles qui lui incombent dans le cadre de la gouvernance de la Convention de Barcelone, du PNUE/PAM et de la Convention de Stockholm, conformément aux activités 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3 et 1.1.6 du PdT 2012-2013 du PAM.

Réunion CMDD

Le Centre a participé à la réunion de la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD) organisée par le secrétariat du PNUE/PAM à Malte du 10 au 12 juin. Au cours de la réunion, le SCP/RAC a présenté l'avant-projet du rapport de référence sur l'intégration de la CPD dans la Convention de Barcelone, intitulé « La CPD, pierre angulaire de la mise en œuvre de la Convention de Barcelone et de ses protocoles », et le premier avant-projet de la feuille de route sur la CPD pour la Méditerranée. Les membres de la CMDD, y compris les représentants des pays

méditerranéens, de la société civile et du secteur privé, ont eu l'opportunité de passer en revue les documents et de formuler des commentaires précis sur les mesures proposées dans le cadre de chaque objectif stratégique. Ils ont exprimé leur intérêt général ainsi que la satisfaction que leur inspire une telle initiative pour la région méditerranéenne.

Réunion des points focaux nationaux du SCP/RAC

Du 18 au 20 juin, le SCP/RAC a organisé sa [réunion des points focaux nationaux sur le thème « Améliorer l'intégration de la CPD dans le cadre de gouvernance de la Convention de Barcelone et du Plan d'action pour la Méditerranée \(PAM\) »](#), qui s'est tenue dans l'enceinte moderniste de l'hôpital de la Santa Creu i Sant Pau à Barcelone en Espagne.

La réunion a rassemblé 35 participants, parmi lesquels les points focaux nationaux du Centre, des experts internationaux, des représentants d'organisations internationales et l'équipe du SCP/RAC.

Le premier jour, une séance commune a eu lieu avec le MEDPOL, qui a également organisé sa réunion des points focaux nationaux du 18 au 21 juin à Barcelone. La séance commune était notamment axée sur la révision et la discussion de l'avant-projet du Plan régional sur les déchets marins.

Lors de la réunion, l'équipe du SCP/RAC a présenté les activités que le Centre a réalisées au cours des deux dernières années, ainsi que les actions menées pour l'intégration de la CPD dans les politiques de développement régional et national. Elle a également expliqué la proposition du Centre pour le plan de travail 2014-2015 en tenant compte du programme de travail de 5 ans du PAM et de ses thèmes. Enfin, les participants ont approuvé un document de conclusions¹².

¹² Cf. annexe 3



Réunion des points focaux nationaux du MEDPOL

SCP/RAC took part in the MED POL National Focal Points Meeting held in Barcelona on 18-21 June. The Centre was invited to present to the MED POL national focal points the results of its study [“Addressing the drivers of the Mediterranean Ecosystem degradation: the SCP approach in the application of the Ecosystem approach in the management of human activities in the Mediterranean”](#) about the added value of the SCP approach in the application of the Ecosystem Approach. This study, published at the beginning of the year, was also circulated to the national representatives as an information document.



Réunion des points focaux du PAM

Le SCP/RAC a participé à la réunion des points focaux du Plan d'action pour la Méditerranée qui s'est tenue à Athènes, en Grèce, du 10 au 12 septembre. Le Centre a présenté les activités réalisées en 2012-2013, ainsi que le programme de travail et le budget pour les deux prochaines années (2014-2015). Les points focaux du PAM ont

accueilli et soutenu la proposition de projet de décision encourageant « le développement d'un plan d'action pour la consommation et la production durables en Méditerranée », afin qu'elle soit approuvée lors de la 18e Conférence des Parties contractantes.

18e Conférence des parties contractantes de la Convention de Barcelone et de ses protocoles

La [18e Conférence des parties contractantes de la Convention de Barcelone et de ses protocoles](#) s'est tenue du 3 au 6 décembre à Istanbul, en Turquie. En tant que composante du PAM, le SCP/RAC a participé à cette conférence qui a rassemblé des décideurs politiques et des organisations internationales issus de 21 pays de la région méditerranéenne. L'objectif de cette réunion était de passer en revue les actions développées au cours du dernier biennium, de prendre des décisions et d'approuver de nouvelles mesures, actions et priorités à développer et à prendre en considération, dans le cadre de la Convention, afin d'assurer une région méditerranéenne durable et en bonne santé.

Au cours des quatre journées de réunion, les parties contractantes ont passé en revue les progrès accomplis en 2012-2013, ont approuvé le programme de travail et le budget 2014-2015, qui inclut un thème spécifique sur la CPD (thème 5) conduit par le SCP/RAC, et ont adopté plusieurs décisions thématiques relatives à la Convention et à ses protocoles. Parmi les décisions adoptées, les parties contractantes ont approuvé un plan régional sur la gestion des déchets marins dans la Méditerranée dans lequel le SCP/RAC a été impliqué, ainsi qu'une décision qui consiste à demander au secrétariat du PNUE et au SCP/RAC de préparer un plan d'action sur la CPD pour la Méditerranée.

De plus, les parties contractantes ont pris la décision de mettre à jour le nom du Centre, désormais dénommé Centre d'activités régionales pour la consommation et la production durables, conformément au mandat que les pays avaient confié au Centre en 2009 pour promouvoir la CPD.



L'importance de l'approche de la CPD a été soulignée plusieurs fois au cours de la conférence. Cette reconnaissance se traduit dans la Déclaration d'Istanbul par la nécessité pour les parties contractantes de *renforcer leur engagement à accélérer la transition vers des modèles de consommation et de production durables en adoptant un plan d'action sur la CPD conforme aux engagements pris au Rio+20 et qui vise à réduire les impacts des activités humaines sur les écosystèmes marins et côtiers.*

6e Conférence des parties contractantes des Conventions de Bâle, Rotterdam et Stockholm

Le SCP/RAC a participé à la 6e COP de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants, qui s'est tenue à Genève, en Suisse, du 28 mai au 10 juin, parallèlement à la COP de la Convention de Rotterdam et la COP de la Convention de Bâle.

Les parties contractantes de la Convention de Stockholm ont renouvelé le mandat du Centre en tant que Centre régional pour la Convention de Stockholm, et approuvé le programme de travail pour le prochain biennium.

Le Centre a organisé un événement parallèle en collaboration avec le Centre régional de la Convention de Bâle (CRCB) en Égypte, et avec le soutien des sociétés CocoNut, Paxymer et Bionic Finish, intitulé « Soutien aux entrepreneurs verts pour une Méditerranée libre de Polluants Organiques Persistants (POP) », qui a eu lieu le

2 mai. L'événement visait à mettre en évidence le rôle de l'éco-entrepreneuriat dans la prévention de l'utilisation des POP.

Participation à la réunion commune des Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm

Du 26 au 29 novembre, le SCP/RAC a participé à la réunion commune annuelle des Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm.

La réunion a essentiellement porté sur les questions relatives à la performance et à la durabilité des Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm. La méthodologie utilisée pour évaluer la performance et la durabilité des Centres régionaux et sous-régionaux, basée sur les critères d'évaluation de performance des Centres régionaux, a été amplement débattue, et des recommandations ont été faites sur la façon de recueillir des informations pertinentes dans le but d'effectuer une évaluation neutre.

Participation au comité de pilotage d'H2020

Le SCP/RAC a participé à la réunion du comité de pilotage d'H2020, à Bruxelles les 19 et 20 novembre, au cours de laquelle les participants ont pu faire le point sur les actions réalisées jusque-là, et faire des recommandations concrètes pour poursuivre le projet pendant la phase 2014-2020. Le Centre a également participé à la réunion du sous-groupe de renforcement des capacités, où il a pu évaluer les progrès du projet IEVP, tout en soutenant la mise en œuvre de la composante H2020 de renforcement des capacités.

Groupe de travail sur l'approche écosystémique (EcAp)

Dans le cadre du projet de mise en œuvre de l'approche écosystémique (EcAp) conduit par le PNUE/PAM, et suite à la recommandation du groupe de coordination de l'EcAp et des points focaux du PAM demandant une meilleure coordination sur les questions relatives à l'EcAp, un groupe de travail EcAp informel, auquel le SCP/RAC participe en tant qu'agence principale du PAM sur la CPD, a été mis en place.

Le groupe de travail, composé d'un représentant de chaque composante du PNUE/PAM, vise à établir un processus informel afin de faciliter et rendre plus régulier les échanges de points de vue et d'informations, et la coordination entre les différentes composantes du PNUE/PAM sur les questions relatives à l'EcAp. L'autre objectif est de faire en sorte que tous les représentants soient informés des différentes façons de mobiliser les ressources, et des activités de communication des travaux réalisés qui doivent être présentées aux donateurs.

La première réunion du groupe de travail a eu lieu à Athènes les 8 et 9 juillet. Elle a essentiellement porté sur les livrables de l'EcAp pour la 18e COP, sur le besoin d'intégrer le bon statut environnemental (GES) et les cibles des objectifs environnementaux des différents groupes, ainsi que sur les éventuelles propositions qui seront soumises à la 18e COP à propos du GES et des cibles intégrés.

10. Communication institutionnelle

Afin de donner de la visibilité à la mission ainsi qu'aux activités du Centre, et de diffuser et partager les connaissances sur la CPD, plusieurs actions de communication ont été réalisées conformément à l'activité 1.3.3 du PdT 2012-2013 du PAM.

Site Internet et newsletter du SCP/RAC

La rubrique des actualités du site Internet du Centre présente régulièrement les activités réalisées par le Centre dans le cadre de la mise en œuvre de ses tâches, ainsi que d'autres actualités importantes relatives à la CPD.

De plus, le SCP/RAC continue sa communication en ligne grâce à sa newsletter électronique « SCP/News » publiée 5 fois au cours de l'année. Des newsletters spéciales ont été émises par voie électronique pour communiquer sur les événements importants relatifs à la CPD.



Visite d'une délégation chilienne

Les 14 et 15 janvier, le SCP/RAC a reçu la visite d'une délégation chilienne du « Consejo Nacional de Producción Limpia », une institution chilienne résultant d'une collaboration public/privé, et dont l'objectif est de promouvoir une production plus propre pour une meilleure durabilité, production, modernisation et compétitivité des entreprises chiliennes. La mission a permis de présenter le travail réalisé par le SCP/RAC dans le domaine de la CPD.

Participation à la session de préparation de la nouvelle Convention sur le mercure de Minamata

Le SCP/RAC a participé à la session de préparation inter-gouvernementale de la Convention internationale sur le mercure (Convention sur le mercure de Minamata) qui a eu lieu du 16 au 18 janvier à Genève, en Suisse.

Le mercure est un polluant majeur affectant la chaîne alimentaire, notamment le poisson, ce qui en fait une priorité dans la Méditerranée. La Convention de Minamata renforcera les engagements acquis par les pays membres de la Convention de Barcelone dans le cadre du Plan régional pour le mercure (2012), et ouvrira de nouvelles voies de collaboration pour le Centre et le secrétariat de Minamata une fois que le mécanisme de financement des projets aura été approuvé.

Participation à la Conférence internationale sur la prévention et la gestion des déchets marins dans les eaux européennes

La Commission européenne et l'Allemagne ont co-organisé la Conférence internationale sur la prévention et la gestion des déchets marins dans les eaux européennes, du 10 au 12 avril, à laquelle le SCP/RAC a participé. Les participants, parmi lesquels de nombreux représentants des gouvernements, parties prenantes, entreprises et organisations régionales, ont analysé les enjeux, passé en revue les efforts réalisés à ce jour et suggéré des solutions afin de résoudre la question des déchets marins.

Participation à la Conférence régionale arabo-méditerranéenne sur la gestion et le suivi des ressources environnementales du littoral

Le SCP/RAC a participé à une [table ronde sur la gestion des zones côtières](#) lors de la Conférence régionale arabo-méditerranéenne sur la gestion et le suivi des ressources environnementales du littoral, les 15 et 16 mai à Beyrouth.

La conférence était l'événement de clôture d'un projet intitulé « Surveillance des ressources environnementales au Liban », géré par le PNUE et le ministère libanais de l'Environnement avec l'aide du Programme des Nations unies pour le développement-Liban, et financé par Hellenic Aid. Le projet consiste à développer un système de surveillance de la zone côtière libanaise, basé sur une approche écosystémique, des réformes politiques de la GIZC et une utilisation et un développement territoriaux, mais aussi à acquérir un système de surveillance de la pollution de l'air.

Lors de son intervention, le SCP/RAC a établi des liens entre la GIZC et les approches de l'économie verte, en soulignant la complémentarité des deux approches en matière de durabilité des zones côtières.

Participation à l'ERSCP 2013

Dans le cadre de la table ronde européenne sur la consommation et la production durables qui a eu lieu du 4 au 7 juin à Istanbul en Turquie, le SCP/RAC a participé activement à deux séances : le 5 juin, le

SCP/RAC a pris part à une réunion-débat au cours de laquelle de nombreux réseaux CPD ont présenté leurs actions passées, actuelles et à venir. De plus, le SCP/RAC a présenté le programme SWITCH-Med et a expliqué comment il peut contribuer au développement d'une économie circulaire méditerranéenne.

Lors de la deuxième séance, le 6 juin, le SCP/RAC a modéré un débat sur les possibilités de créer des liens et des synergies entre les projets existants et les initiatives CPD en Méditerranée afin de repérer les lacunes.

Participation à l'atelier international de la Convention de Stockholm sur la mise à jour des plans nationaux de mise en œuvre

En août 2013, le SCP/RAC a participé à [l'atelier international sur la mise à jour des plans nationaux de mise en œuvre de la Convention de Stockholm](#), incluant la révision des inventaires de dioxine.

L'atelier sur le renforcement des capacités et le transfert des technologies en Asie et dans le Pacifique (SCRCAP-Chine) s'est tenu au Centre régional des Conventions de Bâle et de Stockholm. Il a permis de présenter les indications qui pourraient être requises pour aider les pays à développer et à mettre en œuvre la Convention, dans le but de restreindre ou d'éliminer les nouveaux POP inscrits.

Avant cet atelier, a été organisée une réunion de deux jours sur les POP dans les articles et sur les opportunités de retrait dans les pays émergents. Lors de cet atelier, le SCP/RAC a présenté différentes activités visant à soutenir le retrait des POP.

Participation à la 3e RECPnet

Les 4 et 5 septembre, le SCP/RAC a participé à la 3e Conférence du réseau mondial d'utilisation efficace des ressources et production propre (RECP), qui fait partie du programme commun du PNUE et de l'ONUDI sur l'efficacité des ressources et la production propre, dont l'objectif est de répandre l'adaptation et l'adoption de la RECP

dans les économies en développement et en transition. En participant à cette conférence, le SCP/RAC a pu rencontrer des représentants des initiatives CPD et repérer d'éventuelles synergies entre SWITCH-Med et ces initiatives.

Participation à la conférence « Déchets marins : une ressource précieuse qui pourrait être recueillie avec l'aide des pêcheurs »

Le 17 octobre, dans le port de Vigo en Espagne, le SCP/RAC a participé à l'événement « Déchets marins : une ressource précieuse qui pourrait être recueillie avec l'aide des pêcheurs », organisé par l'ONG Waste Free Oceans (WFO) en collaboration avec la Commission européenne, le port de Vigo, Cetmar, Ecoalf, Euroshore, Petcia SA (groupe Dentis) et Vertidos Cero. L'objectif de cette conférence était de rassembler tous les acteurs principaux de cette question : l'industrie plastique internationale, l'industrie de recyclage, les autorités publiques, les gouvernements nationaux et régionaux, les institutions de l'Union européenne, la communauté des pêcheurs, les autorités portuaires, les utilisateurs des ressources collectées des eaux et les autres parties prenantes.

Ce fut l'occasion d'écouter des experts de haut niveau impliqués dans la lutte contre les déchets marins parler des façons de combattre ce problème.



Participation au 6e Global Eco Forum

Le SCP/RAC a participé à la [sixième édition du Global Eco Forum](#), le 22 octobre à Barcelone en Espagne, qui a rassemblé des experts, des intellectuels et des professionnels dévoués à la

construction d'un futur basé sur des sociétés avancées, durables et inclusives. Le SCP/RAC, en collaboration avec Ecodigma, a organisé l'atelier « Éco-entrepreneuriat, compétences vertes et commerce durable », dont l'objectif était d'explorer les opportunités pour les éco-entrepreneurs, et au cours duquel les participants ont pu débattre sur l'éco-innovation, l'éco-label et les compétences vertes.

Participation à l'atelier transnational du projet ECO-SCP-Med

Le SCP/RAC a participé en tant qu'expert méditerranéen en CPD à l'atelier transnational pour la validation des manuels pilotes de CPD développés par les associés au projet ECO-SCP-Med. La réunion a eu lieu au siège social de la Scuola Superiore Sant'Anna à Pise en Italie, le 12 novembre. Le centre a participé activement aux débats sur les manuels CPD développés dans le cadre du projet, et a pu faire des commentaires et des suggestions qui ont été validées à l'aide d'un système de points assigné à plusieurs questions.

Le projet ECO-SCP-Med, financé par l'Union européenne, vise à créer des outils pour promouvoir la CPD en Méditerranée, au moyen de l'intégration d'outils et de méthodologies mis en œuvre par différents projets.

Participation à la 7e Semaine méditerranéenne des leaders économiques

Le SCP/RAC a participé au [séminaire sur « La coopération entre université et entreprise »](#) axé sur les synergies entre les forces de l'entreprise et de l'éducation dans l'Union européenne et dans les pays méditerranéens du Sud, dans le cadre de la 7e Semaine méditerranéenne des leaders économiques qui s'est tenue à Barcelone du 20 au 22 novembre. Le SCP/RAC a parlé de l'éco-entrepreneuriat dans les pays méditerranéens, et de la nécessité d'intégrer des matières sur l'éco-entrepreneuriat dans les programmes des universités méditerranéennes, afin de stimuler les esprits éco-entrepreneux des étudiants.



11. Protocoles d'accord

Conformément aux activités 1.1.7 et 5.1.6 du PdT 2012-2013 du PAM, le SCP/RAC a signé plusieurs protocoles d'accord avec les organisations suivantes :

- Accord de financement avec le PNUE/PAM, afin d'organiser 4 séances de formation pour encourager la Turquie, la Bosnie-Herzégovine et l'Albanie à renforcer leurs capacités de réduction de la pollution causée par les PCB, dans le cadre du projet MedPartnership.
- Accord de financement avec le PNUE/PAM, afin de préparer ensemble la réunion pour revoir le Plan régional sur les déchets marins, et les réunions communes des points focaux nationaux du MEDPOL et du SCP/RAC.
- Accord de financement avec le MEDPOL, afin de développer les directives de dépollution du mercure dans le but de les présenter à la réunion des points focaux nationaux du MEDPOL.
- Protocole d'accord avec le CAR/ASP, pour soutenir les actions du projet CAMP Monténégro via une évaluation préalable du possible développement d'un service d'éco-tourisme dans les bouches de Kotor, et de l'organisation d'un atelier sur l'éco-entrepreneuriat dans ce même endroit.

12. Actions pour la collecte de fonds externes

Afin d'élargir ses sources de financement, le SCP/RAC a préparé, en collaboration avec d'autres organisations, les propositions de projets suivantes pour encourager les pays méditerranéens à adopter la CPD.

Composante de démonstration du programme SWITCH-Med

Dans le cadre du programme SWITCH-Med, le SCP/RAC a pris part à la réalisation de la proposition de projet de la composante de démonstration, adoptée en décembre 2013. Le projet couvrira une période de 4 ans (2014-2017) et sera mis en œuvre par le PNUE/PAM, l'ONUDI, le PNUE/DTIE et le SCP/RAC.

Dans le cadre de cette composante, le SCP/RAC percevra environ 7,5 millions d'euros pour développer un programme de formation et de soutien pour les éco-entrepreneurs et la société civile, ainsi que pour mettre œuvre des activités pilotes de CPD et la coordination des moyens de communication et la création d'un réseau d'action qui contribueront à la visibilité, à l'efficacité et à l'impact du programme SWITCH-Med.

Med ReSCP : Promotion de l'adoption de modèles de consommation et de production durables post Rio+20, en particulier l'utilisation rationnelle des ressources, dans la région méditerranéenne

En collaboration avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), le SCP/RAC a préparé une proposition de projet pour encourager les pays méditerranéens du Sud et de l'Est à mettre en œuvre la CPD dans les entreprises nouvelles et existantes, tout en réduisant leur impact sur l'environnement et en leur fournissant des possibilités de financement.

Le projet sera entièrement conforme aux objectifs du programme SWITCH-Med. Il le complètera et leur apportera une valeur ajoutée à travers des mécanismes de soutien financier pour les

industries marocaines, tunisiennes, égyptiennes et jordaniennes, et offrira un support technique aux pays en développement non-couverts par le programme SWITCH-Med, à savoir l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Turquie.

La proposition a été soumise au secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UPM), dans l'espoir qu'elle soit reconnue en tant que projet UPM lors de la prochaine conférence interministérielle qui aura lieu à Athènes en mai 2014.

Proposition de projet pour définir le concept d'économie verte pour la Méditerranée

Le SCP/RAC a dirigé la phase de préparation d'une proposition de projet commune avec le Plan Bleu et le CAR/PAP intitulée « Une économie bleue pour une Méditerranée saine », qui a été soumise à la fondation MAVA. Le projet visait à élaborer une définition claire et commune du concept d'économie verte appliquée à la Méditerranée, appelé « économie bleue », et de définir les outils opérationnels qui pourraient être utilisés pour mettre en place ce concept (politiques, mesures, meilleures pratiques, etc.).

Proposition de projet pour soutenir les éco-entrepreneurs dans la prévention de l'utilisation des POP

La proposition de projet intitulée « Soutien aux entrepreneurs verts pour une Méditerranée libre de Polluants Organiques Persistants (POP) » a été soumise à l'appel à candidatures annuel du « Programme petites subventions », mis en place par le comité de la Convention de Stockholm pour ses centres régionaux. Le projet vise à soutenir les nouvelles entreprises souhaitant éliminer progressivement les POP et l'utilisation de produits chimiques toxiques des étapes de conception et de production de leurs produits.

ANNEXE 1: Décision IG.21/10 Développement d'un Plan d'action sur la CPD pour la Méditerranée

Decision IG.21/10

Development of an Action Plan on Sustainable Consumption and Production in the Mediterranean

The 18th Meeting of the Contracting Parties,

Recalling that, at the Rio+20 Summit, Heads of State and Government reaffirmed that promoting sustainable consumption and production (SCP) patterns was an overarching objective of, and essential requirement for, sustainable development and that, accordingly they strengthened their commitment to accelerate the shift towards SCP patterns with the adoption of the 10-Year Framework of Programmes on Sustainable Consumption and Production Patterns,

Recalling Article 4 of the Convention for the Protection of the Mediterranean Sea and its coastal zone as well as relevant chapters of the Mediterranean Action Plan Phase II,

Recalling that the Mediterranean Strategy for Sustainable Development (MSSD), adopted by the 14th Conference of Parties in November 2005 (Portoroz, Slovenia), identifies changing “unsustainable production and consumption patterns” and ensuring “the sustainable management of natural resources” as a main objective to attain sustainable development in the region,

Noting that the 16th Conference of the Parties of the Barcelona Convention (Marrakech, November 2009) identified sustainable consumption and production (SCP) as one of the six thematic priorities of MAP’s Strategic Five-Year Programme 2010-2014,

Recalling that the 17th Meeting of the Contracting Parties (Paris, February 2012) reaffirmed the commitment of the Barcelona Convention to support, at Mediterranean level, capacity building and other activities associated with green economy as means to achieve sustainable development, such as the promotion of sustainable consumption and production patterns,

Fully aware that the SCP tools are well anchored in the articles of the LBS Protocol, such as Article 5.4, which provides for the implementation of Best Available Techniques (BAT) and Best Environmental Practices (BEP) whose definition in Annex IV of the Protocol provides for SCP tools to phase out inputs of the substances that are toxic, persistent and bioaccumulate; as well as Article 9.(c) according to which countries shall promote access to and transfer of cleaner production technology, a term that now includes Resource Efficiency according to UNEP,

Acknowledging that SCP provides relevant tools for the implementation of Article 5.2 of the Hazardous Wastes Protocol according to which Parties shall take all appropriate measures to reduce to a minimum, and where possible eliminate, the generation of hazardous wastes,

Acknowledging that the SCP instruments are central to the implementation of Article 9 of the IZCM Protocol on the sustainable development of economic activities in the immediate proximity to, or within, the coastal zones (e.g., agriculture, aquaculture, fishing, infrastructure, industry, mineral exploitation, recreational activities, seawater for desalination, tourism), for which planning and management require an appropriate mix of regulatory, technical, economic, and market oriented measures,

UNEP(DEPI)/MED IG.21/9
Annex II – Thematic Decisions
Page 188

Conscious that the state of the marine and coastal Mediterranean ecosystems is impacted by human activities and, therefore, by the models of consumption and production on which those activities are based; and that the use of the appropriate SCP tools constitute important means for the protection of marine and coastal ecosystems,

Taking note of the work made by the Secretariat, with the support of SCP/RAC, in preparing a draft document on SCP, which was reviewed by the MCSD members and the SCP/RAC Focal Points during their respective meetings in June 2013,

Noting the support granted by the European Union, through the SWITCH-Med programme, to the promotion of SCP in the Mediterranean,

Aware of the fact that a broad participatory process, with active involvement of all key SCP stakeholders and partners, is central to the development of an SCP Action Plan adapted to the reality of the Mediterranean region,

Decides to:

Request the Secretariat to prepare, according to the timeline presented in Annex I, with the support of the SCP/RAC and timely and constant involvement of relevant National Focal Points, a Mediterranean SCP Action Plan including the corresponding Roadmap, addressing the Region's common priorities for sustainable development, including pollution reduction; and identifying SCP actions and tools to effectively implement the obligations under the Barcelona Convention and its Protocols;

Further request that the Action Plan be designed as a dynamic and forward-looking framework, integrating the potential of the different policy instruments and measures addressing targeted human activities which have a particular impact on the marine and coastal environment and related transversal/cross-cutting issues;

Urge the Secretariat to ensure that the Action Plan proposes a set of actions to work in synergy with and complement existing regional and national policy frameworks addressing the shift to sustainable patterns of consumption and production and in particular the MSSD.

ANNEXE 2: Article 9 du Plan régional sur les déchets marins

UNEP(DEPI)/MED IG.21/9
Annex II – Thematic Decisions
Page 150

- (a) Development and implementation of appropriate policy, legal instruments and institutional arrangements, including adequate management plans for solid waste also including those originating from sewer systems, which shall incorporate marine litter prevention and reduction measures;
- (b) Monitoring and assessment programmes for marine litter;
- (c) Measures to prevent and reduce marine litter;
- (d) Programmes of removal and environmentally sound disposal of existing marine litter according to the national legislation about management of this kind of waste; and
- (e) Awareness raising and education programmes.

Article 8

Legal and institutional aspects

1. For the purpose of implementing the Regional Plan, the Contracting Parties shall adopt as appropriate the necessary legislation and/or establish adequate institutional arrangements to ensure efficient marine litter reduction and the prevention of its generation.
2. To this aim the Contracting Parties shall endeavour to ensure:
 - (a) Institutional coordination, where necessary, among the relevant national policy bodies and relevant regional organisations and programmes, in order to promote integration; and
 - (b) Close coordination and collaboration between national regional and local authorities in the field of marine litter management.
3. The Contracting Parties shall give due consideration to the implementation of the relevant related provisions of the Protocols³ adopted in the framework of the Barcelona Convention affecting marine litter management to enhance efficiency, synergies and maximise the results.

Article 9

Prevention of marine litter

In conformity with the objectives and principles of the Regional Plan the Contracting Parties shall:

³ Specifically in the framework of the Protocol Concerning Cooperation in Preventing Pollution from Ships and, in Cases of Emergency, Combating Pollution of the Mediterranean Sea, 2002 (Port reception facilities); Protocol for the Prevention and Elimination of Pollution of the Mediterranean Sea by Dumping from Ships and Aircraft or Incineration at Sea, 1995 (waste dumping prohibition); Protocol concerning Specially Protected Areas and Biological Diversity in the Mediterranean, 1995 (Regional Plans to protect endangered species; establishment of SPA and SPAMIs); Protocol for the Protection of the Mediterranean Sea against Pollution Resulting from Exploration and Exploitation of the Continental Shelf and the Seabed and its Subsoil, 1994 (prohibition of the disposal of garbage from offshore installations); and the Protocol on the Prevention of Pollution of the Mediterranean Sea by Transboundary Movement of Hazardous Wastes and their Disposal, 1996.

Land-based Sources

1. By the year 2025 at latest, to base urban solid waste management on reduction at source, applying the following waste hierarchy as a priority order in waste prevention and management legislation and policy: prevention, preparing for re-use, recycling, other recovery, e.g. energy recovery and environmentally sound disposal.
2. By the year 2019 implement adequate waste reducing/reusing/recycling measures in order to reduce the fraction of plastic packaging waste that goes to landfill or incineration without energy recovery.
3. By the year 2017 explore and implement to the extent possible prevention measures related to:
 - (a) Extended Producer Responsibility strategy by making the producers, manufacturer brand owners and first importers responsible for the entire life-cycle of the product with measures prioritizing the hierarchy of waste management in order to encourage companies to design products with long durability for reuse, recycling and materials reduction in weight and toxicity;
 - (b) Sustainable Procurement Policies contributing to the promotion of the consumption of recycled plastic-made products;
 - (c) Establishment of voluntary agreements with retailers and supermarkets to set an objective of reduction of plastic bags consumption as well as selling dry food or cleaning products in bulk and refill special and reusable containers;
 - (d) Fiscal and economic instruments to promote the reduction of plastic bag consumption;
 - (e) Establishment of Deposits, Return and Restoration System for expandable polystyrene boxes in the fishing sector;
 - (f) Establishment of Deposits, Return and Restoration System for beverage packaging prioritizing when possible their recycling; and
 - (g) Establish procedures and manufacturing methodologies together with plastic industry, in order to minimize the decomposition characteristics of plastic, to reduce micro-plastic.
4. By the year 2020 take necessary measures to establish as appropriate adequate urban sewer, wastewater treatment plants, and waste management systems to prevent run-off and riverine inputs of litter.

Sea-based Sources

5. In accordance with Article 14 of the Prevention and Emergency Protocol explore and implement to the extent possible by 2017, ways and means to charge reasonable cost for the use of port reception facilities or when applicable, apply No-Special-Fee system. The Contracting Parties shall also take the necessary steps to provide ships using their ports with updated information relevant to the obligation arising from Annex V of MARPOL Convention⁴ and from their legislation applicable in the field.
6. Explore and implement to the extent possible by the year 2017 the "Fishing for Litter" environmentally sound practices, in consultation with the competent international and regional organizations, to facilitate clean up of the floating litter and the seabed from

⁴ International Convention for the Prevention of Pollution from Ships.

UNEP(DEPI)/MED IG.21/9
Annex II – Thematic Decisions
Page 152

marine litter caught incidentally and/or generated by fishing vessels in their regular activities including derelict fishing gears.

7. Explore and implement to the extent possible by the year 2017 "Gear marking to indicate ownership" concept and 'reduced ghost catches through the use of environmental neutral upon degradation of nets, pots and traps concept', in consultation with the competent international and regional organizations in the fishing sector.
8. Apply by the year 2020 the cost effective measures to prevent any marine littering from dredging activities taking into account the relevant guidelines adopted in the framework of Dumping Protocol of the Barcelona Convention.
9. The Contracting Parties shall take the necessary measures by the year 2020 to close to the extent possible the existing illegal dump sites on land in the area of the application of the Regional Plan.
10. The Contracting Parties shall take enforcement measures to combat dumping in accordance with national and regional legislation including littering on the beach, illegal sewage disposal in the sea, the coastal zone and rivers in the area of the application of the Regional Plan.

Article 10

Removing existing marine litter and its environmentally sound disposal⁵

The Contracting Parties shall, where it is environmentally sound and cost effective, remove existing accumulated litter, subject to Environmental Impact Assessment procedure, in particular from specially protected areas and Specially Protected Areas of Mediterranean Importance (SPAMI) and litter impacting endangered species listed in Annexes II and III of the SPA and Biodiversity Protocol. To this aim the Contracting Parties undertake to explore and implement to the extent possible the following measures by the year 2019:

- (a) Identify in collaboration with relevant stakeholders accumulations/hotspots of marine litter and implement national programmes on their regular removal and sound disposal;
- (b) Implement National Marine Litter Cleanup Campaigns on a regular basis;
- (c) Participate in International Coastal Cleanup Campaigns and Programmes;
- (d) Apply as appropriate Adopt-a-Beach or similar practices and enhance public participation role with regard to marine litter management;
- (e) Apply Fishing for Litter in an environmentally sound manner, based on agreed guidelines and best practice, in consultation with the competent international and regional organizations and in partnership with fishermen and ensure adequate collection, sorting, recycling and/or environmentally sound disposal of the fished litter; and
- (f) Charge reasonable costs for the use of port reception facilities or, when applicable apply No-Special-Fee system, in consultation with competent international and regional organizations, when using port reception facilities for implementing the measures provided for in Article 10.

⁵For the implementation of the measures provided for in paragraph 1 of this Article, the Contracting Parties shall take into account the elements presented in the information document *UNEP(DEPI)/MED WG 387Inf.13*.

ANNEXE 3: Document de conclusions de la réunion des points focaux nationaux 2013 du SCP/RAC



Conclusions of the CP/RAC National Focal Points Meeting: *Enhancing the integration of Sustainable Consumption and Production (SCP) in the Governance Framework of the Barcelona Convention and MAP,*
18-20 June 2013, Barcelona (Spain)

The CP/RAC National Focal Points (hereinafter CP/RAC NFPs):

Welcome the organization of the joint session of MEDPOL and CP/RAC NFPs and acknowledge the importance of their collaboration in the implementation of the Protocols and the Regional Plans. The CP/RAC NFPs consider that joint sessions between the MAP components contribute to the coordination and efficient implementation of their programmes of work.

Recognize that SCP is well anchored in the existing legal framework of the Barcelona Convention and the Protocols and covers a range of measures and tools that are imperative in achieving the region's common objectives of pollution prevention, reduction, and control as well as sustainable development.

Support CP/RAC's training and support Initiative for Green Entrepreneurs as catalysts of the economic sector's shift to SCP and request CP/RAC to extend the Green Entrepreneurship Initiative to greening established companies.

Congratulate CP/RAC for the work carried out under H2020 CB/MEP and request to systematically inform MAP NFPs on the actions to be developed in their countries during the second phase.

Recognize the importance of the work developed by CP/RAC in supporting countries in the design and implementation of Sustainable Procurement Policies and request CP/RAC to continue providing every possible assistance that stimulates supply and demand for sustainable goods and services.

Request CP/RAC to replicate the actions developed under the BAT4MED in Mediterranean countries that were not covered by the project.

Recognize the need to establish a Mediterranean Network of Experts/Platform of organizations to adapt the EU BREF documents to the countries and SMI-SME of the South Mediterranean specific context and request CP/RAC to include such an activity in the centre's proposal of actions for the next biennium. Accordingly CP/RAC NFPs request CP/RAC to coordinate and act as a catalyst to join forces for the preparation of a project proposal if funds are available.

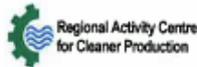
Welcome the technical assistance to Mediterranean countries offered by the EU financed SWITCH-Med Programme and express their appreciation for the support that the EC provides through this Programme to reinforce the Barcelona Convention's efforts to promote SCP and request CP/RAC to explore the possibility to extend the programme to the rest of the Contracting Parties of the Barcelona Convention not currently covered by SWITCH-Med as well as to support any further SCP related regional and national activities where appropriate.

Appreciate the work prepared by CP/RAC in identifying proposals for pilot activities under SWITCH-Med Demonstration Component and the CP/RAC NFP of the project's target countries will provide feedback to CP/RAC by the end of July.

Recognize the Consumpediamed platform as a very relevant tool to help citizens and consumers to shift to more sustainable consumption choices and lifestyles and to increase the visibility of the many initiatives being successfully developed in the region that may inspire new ones and offer to contribute to enrich the contents of the Platform.

Recognize that the state of the marine and coastal Mediterranean ecosystems is a direct consequence of human activities, and therefore, linked to the models of production and consumption on which those activities are based and state that the use of the appropriate SCP tools constitute important means for the implementation of ECAP.





Request CP/RAC to prepare a draft Decision to be submitted for the consideration of the MAP NFPs on the implementation of a SCP Roadmap for the Mediterranean. This Roadmap should¹:

- a) be anchored into the existing regional framework (Barcelona Convention, Protocols and Regional Plans and Strategies).
- b) guide the Mediterranean countries to implement SCP measures and objectives addressing the region's common priorities.
- c) consolidate the Barcelona Convention's leading role in shifting to SCP following the commitment made by the World's Heads of State during the Rio+20 Summit by adopting a 10 Year Framework of Programmes on SCP that includes the development of support tools like a Global SCP Clearinghouse, as well as any other related international and regional processes.

The draft Decision shall include, inter alia, the following elements:

1. Clear milestones in order to ensure an effective implementation.
2. The proposal for the preparation of a MAP SCP Action Plan contributing to the implementation of the Roadmap.
3. The need to identify other relevant stakeholders including existing frameworks for regional cooperation (UfM, H2020, etc) to be engaged in the implementation of the Roadmap.
4. The need to engage all national stakeholders: relevant Ministries, local governments, producers, retailers, distributors, entrepreneurs, citizens, consumers, educators, and civil society organizations in mainstreaming SCP in their countries.
5. The means of implementation of the Roadmap.
6. The inclusion of the SCP Roadmap for the Mediterranean as an Annex.

Offer to provide written comments on the first draft of the SCP Roadmap for the Mediterranean circulated by CP/RAC. Comments should be provided by the 1st week of July in order to be taken into account during the 3rd MSEG expert group meeting to be held on the 11th and 12th of July in Athens.

Appreciated the presentation by Plan Bleu on the revision of the MSSD and discussed the role of the MCSD in relation to the SCP roadmap and its implementation and welcome a more effective and action-oriented approach towards SD, improved monitoring and concrete approaches on how to engage other relevant partners and look beyond 2015 as prerequisite for developing further SD strategic thinking. The development of Road Maps or action plans similar to the SCP Road Map for other priority transversal axes could be part of the work. They also noted the relation of the SCP Roadmap and the relevant MCSD work within the international SD framework.

Request CP/RAC to restructure the current draft of proposals of actions for the following biennium in a way that clearly reflects the actions that the center will develop under the Pollution Prevention and Control Thematic Pillar. This will include the identification of areas of collaboration with MEDPOL and other MAP components.

¹ Statement from the NFP of Italy: Italy is not in the condition to agree on the draft text of the roadmap nor to support the drafting of a COP decision to adopt it at the 18 COP

